

CREUSE GRAND SUD

Communauté de Communes

DELIBERATION du CONSEIL de la Communauté

N° 2020 – 043

Séance du 28 juillet 2020



BUDGET PRIMITIF 2020

VOTE DU BUDGET ANNEXE ZAE

L'an deux mille vingt le vingt-huit juillet à 19h, les membres composant le Conseil de la communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la salle des fêtes de Vallière, au nombre de 42, sous la présidence de Valérie Bertin, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 23 juillet 2020.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs BRUNET Guy; MOINE Michel; HAGENBACH Nadine; DUCOURTIOUX Stéphane; COLLET-DUFAYS Céline; ROGER Thierry; HAYEZ Marie-Françoise; ROUGIER Bernard; DUGAUD Isabelle; BAUCULAT Annick; LEGER Jean-Luc; MALHOMME Elodie; DEBAENST Catherine; DURAND Serge; LABOURIER Dominique; TERNAT Didier; DETOLLE Alain; NICOUX Renée; ROULET Alain; FOURNET Marie Hélène; LABARRE Jacqueline; ESTERELLAS Philippe; COLLIN Philippe; BONIFAS Marina; RAVET Nadine; LETELLIER Thierry; MORELE Carine; MERIGOT Pascal; VERONNET Jean-Luc; CHEVREUX Laurence; LEGROS Pierrette; ARNAUD Christian; PINLON Evelyne; JOSLIN Jean-Louis; FOUGERON Roger; AUMEUNIER Gérard; PRIOURET Denis; SAINTRAPT Alex; MIOMANDRE Didier; BIALOUX Claude; BERTIN Valérie; TOURNIER Jacques.

ETAIENT EXCUSES :

Ayant donné procuration : LHERITIER Laurent à Denis PRIOURET; Benjamin BOUQUET à Nadine HAGENBACH; Benjamin SIMONS à Thierry LETELLIER.

Absents :

Mme Valérie BERTIN présente le rapport suivant :

Le budget annexe des Zones d'activités économiques est un budget de gestion de stocks : achats de terrains, aménagement, vente de lots. Lors de sa mise en place, et conformément aux conclusions de l'étude de développement économique CODE de la Communauté de communes Aubusson-Felletin en 2009, le projet comprenait l'extension en 4 zones : autour de la zone du Mont à Aubusson et Saint-Amand (OUEST, SUD, EST) et autour de la zone de la Sagne à Felletin.

Les terrains sont tous acquis (à l'amiable ou par expropriation suite à la déclaration d'utilité publique du projet d'Aubusson).

La zone OUEST d'Aubusson est aménagée et les lots sont vendus, seul un reste à vendre (en cours).

Pour les 3 autres zones (La Sagne, SUD et EST à Aubusson-Saint Amand) il n'est pas envisagé de travaux d'aménagement actuellement, la situation de Creuse Grand Sud ne permettant pas de projeter des investissements dans l'immédiat.

En 2018, il a été procédé, avec l'aide de Madame la Trésorière d'Aubusson, à la régularisation des écritures de stocks et des écritures entre le budget principal et le budget annexe (des dépenses concernant le budget ZAE avaient été faites au budget principal, de plus, l'impact sur le budget principal : avance, n'avait pas été comptabilisé).

Les stocks à ce jour s'établissent ainsi :

ZONE EST : 178 009,78 €

ZONE FELLETTIN : 56 906,58 €

ZONE SUD : 99 871,21 €

TOTAL : 334 787,57 €

Le contenu :

Il n'est pas prévu de nouvelles dépenses ni recettes en 2020.

Le budget 2020 doit uniquement retracer l'état des stocks.

Les Chiffres :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
042-Opérations d'ordre de transfert entre section		042-Opérations d'ordre de transfert entre section	
71355 - Variations des stocks	334 787,57 €	71355 - Variations des stocks	334 787,57 €
TOTAL	334 787,57 €	TOTAL	334 787,57 €

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
040 - Opération d'ordre de transfert entre sections		040 - Opération d'ordre de transfert entre sections	
3555 - Terrains aménagés	334 787,57 €	3555 - Terrains aménagés	334 787,57 €
TOTAL	334 787,57 €	TOTAL	334 787,57 €

Le **CONSEIL** de la Communauté, après avoir entendu l'exposé qui précède et délibéré à l'unanimité,

- **ADOPTE** le budget primitif du budget annexe ZAE pour l'exercice 2020

Ainsi fait et délibéré le 28 juillet 2020 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'Etat le

PUBLIEE le 06 AOUT 2020

06 AOUT 2020
Valérie BERTIN,
Présidente

